



Les Yeux-de-la-Ville Aménagement éphémères dans l'espace public



L'espace public marque les limites de la ville « là où l'aménagement urbain n'existe pas on peut parler d'urbanisation mais rarement de ville (...) c'est une constante : la question de l'espace public s'accompagne à juste titre d'une interrogation sur l'état de la démocratie, on ne s'en étonnera pas, car l'on sait que cité, démocratie, politique et philosophie naquirent ensemble dans la Grèce antique. »

Josep Ramoneda, débat sur l'espace public

« Les yeux de la ville » sont des aménagements éphémères organisés par la Ville de Genève. Ils prennent place l'été dans certaines rues de quartier. La circulation est réduite ou supprimée, une installation transforme l'apparence de l'endroit et des animations organisées ou spontanées le font vivre.

D'une façon ludique inscrite dans une poétique urbaine, ces actions contribuent à la qualité de vie de la population qui se réapproprie de l'espace public mis à sa disposition.

« Les yeux de la ville » ont pour but de faire découvrir une autre façon d'utiliser l'espace habituellement occupé par les voitures. La rue devient un lieu convivial, propice aux rencontres, plutôt qu'un simple lieu de passage. La rue, métamorphosée, sensibilise les gens à la réflexion sur le milieu urbain qui leurs entoure.

Cette manifestation relève notamment de l'aménagement urbain mais un grand travail est mis en place dans le domaine social, la culture et les loisirs ainsi que en question de salubrité. La coordination de « Les yeux de la ville » permet un travail transversal entre tous les acteurs qu'y participent, les autorités publiques concernées ainsi que avec les associations locales, les habitants, etc.

Ces installations permettent de tester « en grandeur nature » une manière différente d'aménager certaines rues, lorsqu'il existe des demandes de la part des habitants et d'associations ou lorsque la Ville de Genève planifie leur aménagement à terme. Si l'aménagement éphémère est plébiscité, des démarches pour réaliser un projet définitif peuvent être entreprises.

2005

Rue de l'École de Médecine / Pierre Bonnet
Rue Jean Violette / Raymond Bruillard
Rue Gustave Revillod et du Grand Bureau/ Bonhôte et Zapata
Sentier des Saules
Boulevard de la Cluse

2006

Rue de Coutance / LRS
Quai Gustave Ador / Alain Etienne

adresse du projet	Ville de Genève
type de mandat	Responsable du projet
maîtrise d'ouvrage	Ville de Genève, Service de l'aménagement urbain
responsable MO	Itziar Vellido architecte,
mandataire	Divers
prestations	Etude, projet, AO, Suivie exécution
collaboration	Divers
réalisation	2005-2006
surface	Divers
coût	Divers v



Ecole-de-Médecine avec Pierre Bonnet



Gustave-Revillod avec Bonhôte et Zapata



Rue de Coutance avec LRS



Jean-Violette avec Raymond Bruyillard



Quai Gustave Ador avec A. Etienne

